Compte rendu du CA du 5/11/2020

	Installation du nouveau CA et observation d'une minute de silence afin de rendre hommage à Samuel Paty. Les membres du CA ont tenu à montrer leur total soutien à l'ensemble du corps enseignant
2)	Lecture du Règlement intérieur
	Constitution des commissions : permanente, discipline, d'éducation, éducative, hygiène et sécurité, et fond social
4)	L'ensemble du CA donne pouvoir au chef d'établissement pour la passation des marchés, notamment ce qui concerne les projets de travaux ou d'achats de fournitures dans l'établissement afin qu'il y ait une fluidité et une réactivité
5)	Vote de la hausse et cloture de certains budgets de fonctionnement de l'établissement
	Plusieurs conventions sont mises en place avec l'établissement : avec le train théâtre, PNR du Vercors (éducation à l'environnement), gare à coulisse (laboratoire de création artistique), avec madame Achard (rencontre avec un auteur) et traitement des huiles usées par la cantine.
7)	Multiplier les moyens de communication avec les familles afin de s'assurer la bonne diffusion des informations et ne pas pénaliser les familles n'ayant pas accès à l'informatique
8)	Envisager un mode de vote électronique pour l'élection des représentants au conseil d'administration en plus du présentiel afin de multiplier les votants
9)	Augmenter la capacité de stationnement du parking à vélo car de plus en plus de personnel utilise ce mode de déplacement avec l'aménagement d'un vestiaire : question à traiter en lien avec le département
10)	La situation sanitaire a bouleversé la vente des objets confectionnés par l'atelier SEGPA : les

objets peuvent être fabriqués mais reste à suspens le mode de vente. De même que les stages en entreprise ont dû être suspendu. Le protocole sanitaire et ses évolutions sont

communiqués très rapidement aux familles. L'ensemble du personnel de l'établissement est très investi pour le mettre en œuvre au mieux.

- 11) Le collège, par rapport à d'autres établissement, est bien doté en nombre d ASH même si cela ne s'avère pas suffisant. Une demande de quota d'heures complémentaires est envisageable mais ne sera pas forcement acceptée
- 12) Remise du prix national « non au harcèlement » : le court métrage des élèves a été primé au niveau national. Ce dernier va être diffusé sur le site internet du collège, du ministère, de l'académie et de la direction académique de la Drome.